



Compte rendu de la réunion de la CLE SAGE Argoat-Trégor-Goëlo du 8 avril 2013 – CHATELAUDREN

Etaient présents : (16 / 62 membres)

Thierry BURLLOT – Président de la CLE du SAGE ATG
Jean-Pierre GIUNTINI - Vice-président de la CLE du SAGE ATG
Germain SOL-DOURDIN - Vice-président de la CLE du SAGE ATG
Xavier LE GAL - Coordonnateur SAGE ATG
Sylvain LAVAUUR – Directeur du SMJGB
Vincent TETU – Directeur du SMEGA
Yves GUILLOU – DDTM
Pascal HUS – ONEMA
Annick BOUEDO - Conseil Général des Côtes d'Armor
Josiane CORBIC - Conseil Régional de Bretagne
Catherine YERLES - Conseil Régional de Bretagne
Elise BABOULENE - Conseil Régional de Bretagne
Yves CHESNOT - Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Jaudy
Yannick LE GUENNIC - Communauté de Communes du Kreiz Breiz
Sylvie COLOBERT - Communauté de Communes Leff Communauté
Jean Jacques COTON - Communauté de Communes du Haut Trégor
Philippe COULAU - Communauté de Communes de Paimpol-Goëlo
René GUILLOUX - SCOT du Pays de Guingamp
Marie-Christine PRESLES – Association Au-delà du Marec
Jean-Paul LAMOUR - Association de Sauvegarde des Moulins de Bretagne

Etaient excusés :

Sylvain BALLU – CEVA
Thibault COLL - DREAL
Daniel SALAUN - Mission Inter Service de l'Eau (M.I.S.E 22)
Marie-Claude NIHOUL - Agence de l'Eau Loire Bretagne
Jean-François RIOU – Représentant du SDAEP
Maurice GOARIN - Communauté de Communes de Paimpol-Goëlo
Jean DROUMAGUET - Commune de Mantallot
Janine LE BECHEC - Communauté de Communes du Haut Trégor
Marie-Madeleine DE KERMEL - Syndicat départemental de la propriété privée rurale
Louis HAMON - Association UFC – Que choisir
Geoffrey STEVENS - Vivarmor Nature
Jacqueline CAPLAT – Côtes-d'Armor Nature Environnement

Ordre du jour :

- Nouveaux membres de la CLE
- Inventaire des projets dans le domaine de l'eau (POI REGION)
- Programme 2013 du SAGE et des Bassins Versants (SMEGA/SMJGB)
- Réponse du SAGE à la consultation sur le SDAGE
- Points divers : Participation de la CA, Evaluation du contrat de SAGE

Tous les documents présentés lors de cette réunion sont disponibles sur le site internet du SAGE
<http://www.paysdeguingamp.com/environnement/sage-argoa-tregor-goelo.html>

Nouveaux membres de la CLE

Représentants du CONSEIL GENERAL :

- Vincent LE MEAUX est remplacé par René LE LEPVRIER (Canton de Bourbriac)
- Annie LE HOUEROU est remplacé par Didier ROBERT (Canton de Guingamp)

Représentants du SMEGA :

- Alan DOMBRIE est remplacé par Yannick KERLOGOT (Guingamp)

Représentant VIVARMOR NATURE :

- Laurent DABOUINEAU est remplacé par Geoffrey STEVENS

La Cdc du Haut Trégor conserve deux représentants à la CLE suite à la fusion au 1^{er} janvier 2013 des Cdc des Trois Rivières et du Pays Rochois.

Programme 2013 du SAGE et des Bassins Versants (SMEGA/SMJGB)

Les programmes 2013 du SAGE et des syndicats mixtes de bassins versants SMEGA et SMJGB ont été présentés aux membres de la CLE. Dépenses prévisionnelles 2013 (détails sur le site WEB) :

SAGE	179 647,15 €
SMEGA	841 000,00 €
SMJGB	875 000,00 €

Après en avoir délibéré, les membres de la CLE ont approuvé le budget 2013 du SAGE Argoat Trégor Goëlo et ont émis un avis favorable concernant le programme annuel 2013 des Syndicats Mixtes de bassins versants SMEGA et SMJGB.

Inventaire des projets dans le domaine de l'eau (POI REGION)

La méthode adoptée par le groupe de travail (réuni le 4 avril 2013), pour hiérarchiser dans chaque thématique les projets reçus est la suivante :

Assainissement

Dossiers prioritaires

- Réhabilitation de réseaux (remplacement / chemisage)
- Création STEP + réseau
- Sécurisation postes de relevages (bâches / pompes / télégestion)
- Passage réseau unitaire -> réseau séparatif

Dossiers non prioritaires

- Réhabilitation Assainissement Non Collectif
- Extension de réseau
- Transfert eaux usées

Désherbage mécanique

- Tous les projets estimés prioritaires

Ressource en eau

Dossiers prioritaires

- Gestion de la ressource (ex : suivi piézométrique)
- Réduction de fuites

Dossiers non prioritaires

- Recherche en eau souterraine
- Renforcement de réseau

Milieux aquatiques

Dossiers prioritaires

- Restauration Zones Humides
- Travaux obstacles, berges, hydromorphologie

Dossiers non prioritaires

- Restauration Zones Humides (compensation)

Plateforme technique port de Lézardrieux

Dossiers non prioritaires

Questions soulevées par les membres de la CLE :

En préambule, Germain SOL DOURDIN interroge Thierry BURLLOT sur le montant alloué en 2013 pour le POI. Thierry BURLLOT répond que 4 M € seront disponibles pour cet appel à projets.

Philippe COULAU souhaite que pour les années à venir les critères de hiérarchisation soient connus dès le démarrage de l'appel à projets.

Assainissement :

Philippe COULAU demande si une distinction est faite entre les projets en « zone à enjeu sanitaire » et les autres. Xavier LE GAL lui répond que non.

René GUILLOUX précise que dans le cas du transfert d'eaux usées à Châtaudren cela coûte deux fois moins cher que la réhabilitation de la STEP de Plouvara devenue obsolète. Xavier LE GAL ajoute que le problème majeur en matière d'assainissement domestique sur notre territoire relève des réseaux (non-conformité des branchements et intrusions d'eaux parasites) et rarement des STEP elles-mêmes. Annick BOUEDO ajoute que lors des Commissions Thématiques du SAGE (18 et 19 mars 2013) il avait été évoqué la possibilité d'effectuer un diagnostic permanent des réseaux.

Sylvie COLOBERT demande pourquoi le projet de Châtaudren est classé non prioritaire. Xavier LE GAL souligne que cette demande s'inscrit plus dans une démarche patrimoniale (citée de caractère/ZPPAUP) qu'environnementale.

Désherbage mécanique :

Xavier LE GAL précise qu'un projet proposé est non éligible, la collectivité ayant déjà bénéficié d'aides au titre du POI en 2012.

En conclusion, la CLE du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo approuve la hiérarchisation effectuée classant prioritaires 28 des 46 projets présentés (cf. annexe 1).

Réponse du SAGE à la consultation sur le SDAGE

Xavier LE GAL présente pour chaque thématique (qualité de l'eau/quantité/milieus et gouvernance) les pistes d'actions issues des réflexions du groupe de travail réuni le 21 mars 2013 à Guingamp.

Questions soulevées par les membres de la CLE :

- Qualité de l'eau

Yannick LE GUENNIC demande si les pistes proposées sur le foncier et les mutations agricoles relèvent bien des compétences du SAGE. Thierry BURLLOT ajoute que la question du foncier est le cœur de nos problématiques liées à l'environnement et l'aménagement du territoire. Il demande à ce que soit supprimée la mention « agricole » dans la première piste d'action.

Yannick LE GUENNIC souhaite qu'une véritable base de données sur la qualité de l'eau, au service des élus, soit créée. En effet, les multiples interlocuteurs dans ce domaine rendent les suivis opérés actuellement très peu lisibles par les élus locaux et les citoyens.

Thierry BURLLOT renouvelle son souhait d'intégrer l'ensemble des captages AEP (y compris les ouvrages abandonnés) pour un suivi optimum des masses d'eau souterraines.

- Milieux aquatiques

Yves CHESNOT rappelle que la reconquête de la qualité de l'eau ne pourra se faire qu'à travers une préservation et une gestion adaptée de notre paysage rural (notamment du bocage).

Jean Pierre GIUNTINI demande d'insister sur le problème de l'entretien des fossés et talus de bords de routes.

Yannick LE GUENNIC s'inquiète sur le caractère très général des pistes soulevées. Thierry BURLLOT lui répond que l'exercice demandé ici se situe bien en amont de l'élaboration du SDAGE prévu pour 2016.

En conclusion, le Président de la CLE du SAGE va préparer un courrier à destination du Comité de Bassin Loire-Bretagne intégrant l'ensemble des remarques et pistes d'actions formulées au sujet de la consultation sur le prochain SDAGE.

Questions diverses

Contentieux Bassins Versants : Thierry BURLLOT annonce qu'il a rencontré le Président de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor et espère un retour rapide de la profession agricole dans les instances du SAGE Argoat Trégor Goëlo.

Evaluation du Contrat de SAGE : Xavier LE GAL informe la CLE que l'évaluation du contrat de SAGE va s'opérer durant le trimestre à venir. Pour ce faire, le SAGE a souhaité mutualiser au maximum avec les deux syndicats de bassins versants. Les membres de la CLE seront sollicités très prochainement pour constituer un Comité de Pilotage de l'évaluation.